

Mme Deshoulières, dans les prés fleuris qu'arrose la Seine, vous auez qui vous aime M... botaniste aussi savant que simple, vous conduira parmi les marguerites, vos confidentes, et les roses, tendres messagères, étudiant la flore melunaise.

Si les étudiants ne se sont pas rendues à un appel aussi chaleureux, c'est qu'elles y ont mis, il faut en convenir, bien de la mauvaise volonté.

Pour la chronique du jour : A. DORMEUIL.

Bulletin commercial.

Roubaix, 8 février.

Il y a eu peu d'acheteurs cette semaine. On ne reverra guère les foules avant mars ou fin février. Les affaires courantes sont par suite naturellement restreintes. Les ventes se sont principalement faites aux commissionnaires sur ordres à remplir et réassortiments ; il est arrivé quelques premiers suppléments, et, comme les commissions remises à l'entrée de la saison ont été fort minces, il est à espérer que la demande en suppléments restera active pendant quelque temps encore. Beaucoup de personnes croient cependant que la saison va être très-courte, et que les mois prochains seront mauvais à passer pour la fabrique.

Quelques gros soldes de Paris ont fait leur apparition sur place, un mois au moins avant leur époque habituelle. C'est l'indice d'une situation encore malade.

La situation générale semble pourtant se détendre un peu. Sous l'influence de la hausse des matières premières, on paie plus facilement les prix fixés, mais les acheteurs se montrent intraitables dès qu'on leur parle de la moindre hausse. La concurrence anglaise, qui serre de près tous nos articles, empêche nos fabricants de sortir la tête hors de l'eau, et il est incontestable qu'on travaille encore à perte. Cependant on ne peut rester sans travailler, au moins les grands établissements qui ont des frais généraux considérables ; on accepte donc la lutte dans ces conditions avec le plus de résignation possible.

Combien de temps nos fabriques dureront-elles à ce régime ? Voilà la question. Et si tant est qu'on doive espérer une amélioration en 1870, au renouvellement du traité de commerce, combien de maisons pourront vivre jusque là ? La tendance paraît être à l'élimination d'un certain nombre de fabricants, pour laisser aux survivants leurs coudées franches. L'industrie cherche visiblement à se concentrer en un petit nombre de mains. Est-ce un bien pour Roubaix ? personne n'oserait le soutenir.

Les articles nouveautés, à part quelques uns qui sont bien enlevés, comme cela arrive chaque saison, souffrent et se vendent mal, principalement les articles à la Jacquard. La vente de ces genres est naturellement fort restreinte, et depuis qu'un certain nombre de fabricants, effrayés des désastres du tissu uni, se sont jetés dans la nouveauté, il est évident qu'on en fabrique beaucoup trop. Depuis un an, ces articles sont avilis, et se vendent beaucoup plus en solde qu'autrement. Nos amis les économistes, qui se mêlent de nous donner des conseils, nous poussent à faire uniquement de la nouveauté, comme le comportent nos aptitudes, et à laisser les tissus unis (la grande production) aux Anglais.

Qu'arriverait-il si, au lieu de trente ou quarante fabricants, on voyait les cent cinquante industriels de Roubaix se lancer tous dans la nouveauté ? On nous dit aussi de faire la popeline et de l'épingline chaîne soie, des satins chaîne coton, des spécialités de lainages, que nous vendons très-bien à l'exportation ; mais quel chiffre en fabrique a-t-on à Roubaix ? N'en fait-on pas assez pour satisfaire largement à toutes les demandes ? Et qu'arriverait-il encore une fois, si tout le monde se mettait à en faire ?

Si les économistes veulent absolument que nous abandonnions aux Anglais la grande production du tissage mécanique, pour fabriquer uniquement des spécialités, la fabrique de Roubaix est perdue aux trois quarts. En sommes-nous là ? Ceux qui veulent se convaincre du sort qui nous attend et des idées des libres-échangistes n'ont qu'à lire dans le *Moniteur* de mercredi et de jeudi derniers les débats engagés au Sénat sur la pétition des métallurgistes. Pour nous, nous ne pouvons dissimuler les angoisses patriotiques que nous avons aussi ressenties à noire manière, à la lecture de certains discours.

J. REBOUX.

NOUVELLES des MARCHÉS ANGLAIS

LAINES. — Depuis les ventes publiques de laines de MM. Townend, il y a quinze jours, il y a eu meilleure disposition à acheter et les prix sont devenus plus fermes. La demande pour les qualités fines de laines lustrées est spécialement bonne, et sur quelques lots de choix, on a obtenu une augmentation sur les prix de la dernière vente publique ; en général, on peut dire que les prix de la laine sont fermes, mais qu'ils ne s'élèvent pas. Dans la plupart des cas, l'acheteur s'éloigne si le marchand de laine demande de l'augmentation. Les stocks de laines lustrées sont faibles à Bradford, et les fermiers tiennent fermement leurs prix.

FILS DE LAINE. — L'amélioration ne se fait sentir que d'une façon très-limitée sur les fils. On signale un peu plus de demande pour l'exportation. Quelques lots de fils deux bouts ont été enlevés, et la trame simple est un peu plus recherchée depuis hier. Mais les opérations sont encore fort restreintes, et la faible augmentation que les filateurs sont obligés de demander, par suite de la légère hausse sur la matière, est généralement un obstacle à la conclusion des affaires.

TISSUS. — Il n'y a aucune apparence d'amélioration, et l'écart du prix du tissu au prix de la matière brute n'est pas fort sensible. Il y a eu quelques offres sur des genres spéciaux de tissus, tels que serges de Berri, camelots, etc., et les affaires sont plus faciles dans ces genres. Pas d'augmentation dans les prix, mais un peu plus de fermeté, car lorsque les acheteurs achètent sur ordres, ils marchent moins. (*Bradford Observer*.)

VENTES PUBLIQUES DE LIVERPOOL. — Les premières ventes publiques trimestrielles de l'année ont commencé mardi dernier. Les catalogues contenaient 2414 balles de laine des Indes de moyenne qualité. Le nombre des acheteurs anglais et étrangers étaient le même que d'habitude. Les meilleurs lots et les sortes sans mélange ont subi une baisse de un denier et demi, et les lots demi-douces, blanches et jaunes ont baissé d'un demi-denier, comparativement aux ventes d'octobre-novembre. Les autres sortes ont obtenu les anciens prix. 140 balles ont été retirées de la vente. (*Circulaire de Wellsby, Taylor et Hobson*.)

VENTES DE LAINES DE GLASGOW. — Les transactions ont été bien rares cette semaine aux ventes publiques. Il n'y avait que peu d'acheteurs, et les offres n'étaient pas animées. On demandait principalement les laines blanches Cheviot, et les agneaux d'Halfbred, et il reste peu de chose dans ces deux sortes. Il y avait aussi une bonne demande en laines en suint des Highlands, au prix de 7 à 9 schellings ; mais ce qui reste de ces laines dans les magasins des marchands est peu considérable. Pas d'offres pour les Cheviots en suint, et les Highlands blanches. Dans les magasins particuliers, bon nombre de lots ont été vendus à prix très fermes. (*Circulaire de M. F. H. MacLeod*.)

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

SESSION DE FÉVRIER 1868.

Sommaire du procès verbal de la séance du 7 février.

Présidence de M. C. Descat, maire.

M. Pierre Parent est nommé secrétaire pour la session.

Absents : MM. Renaux-Lemerre, adjoint (empêché), L. Eckmann et Louis Voreux (en voyage).

1. Communication d'un rapport de M. le maire, relatif à l'emploi du nouveau subside de 15,000 fr. accordé à la ville de Roubaix par S. M. l'Empereur et qui sera appliqué à l'établissement de fourneaux économiques.

2. Vote d'un crédit de 15,000 francs à au budget de 1868 pour location et déplacement des lits militaires.

3. Adoption d'une proposition relative à l'établissement d'une école de chauffeurs.

4. Crédit de 3,500 fr. pour une horloge à placer à la tour de l'église Sainte-Elisabeth.

5. Adoption de 16 rapports de la commission des logements insalubres.

6. Le Conseil autorise l'administration à se défendre en justice contre les prétentions de plusieurs habitants qui ont été victimes des émeutes du 16 mars.

7. Renvoi à la commission des travaux publics d'une question relative aux sept grands projets.

CHRONIQUE LOCALE

Nous apprenons par le sommaire du procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal qu'un « subside » de 15,000 fr. vient d'être « accordé » par S. M. l'Empereur à la ville de Roubaix.

Ce « subside » est-il pris sur les trois millions récemment votés par le Corps législatif pour venir en aide aux villes industrielles ou bien est-ce un don spontané du Souverain ?

Dans ce dernier cas, il nous semble que le devoir de la plus stricte reconnaissance obligeait l'administration à faire part au public de la faveur octroyée à notre ville.

Dans l'hypothèse contraire, ce subside n'est pas « accordé » par l'Empereur, il est alloué par le Corps législatif — ce qui est bien différent.

Nous espérons qu'un communiqué édifiera le public sur cette question.

D'où qu'elle vienne, cette somme de 15,000 fr. a permis à l'administration municipale de hâter l'établissement des fourneaux économiques. Nous sommes heureux de reconnaître qu'elle l'a fait avec un zèle au dessus de tout éloge. De nombreux ouvriers vont déjà chercher leurs aliments à ces fourneaux. Dans la seule journée d'aujourd'hui, il a été distribué :

A Sainte-Elisabeth. . . 1,430 portions
A Blancheville . . . 1,193 »
Rue de la Paix . . . 1,023 »

Soit . . . 3,646 portions

Nous avons annoncé la nomination de M. l'abbé Thomas à la cure de Crévecoeur. Nous recevons quelques détails sur la cérémonie de son installation ; nous pensons qu'ils intéresseront les nombreux amis que ce digne prêtre a laissés dans notre ville où il jouissait des sympathies générales.

Voici ce que l'on nous écrit de Crévecoeur :

« L'installation de votre regretté vicaire, M. Thomas, comme curé de Crévecoeur, a eu lieu mardi dernier. La voiture de Roth, maire de Crévecoeur, était allée chercher le nouveau curé à la gare de Cambrai et arrivait à deux heures au château de Beauval, campagne de M. le maire.

Là, toute la population était rassemblée depuis longtemps, et bientôt arrivèrent les écoles, la musique, les pompiers, le conseil municipal, les curés du voisinage, M. le doyen de Marcoing et M. Bonce, vicaire-général, qui venait avec empressement présider à l'installation du pasteur de Crévecoeur.

« Lorsque celui-ci eut revêtu le surplis et l'étole, M. le maire lui adressa quelques paroles de bienvenue pleines de foi et de cordialité. L'abbé Thomas y répondit avec autant de cœur que d'à-propos.

« Le cortège se mit aussitôt en marche. Les chants du clergé, les accents de la musique, la joie qui brillait sur les visages des paroissiens lorsqu'ils apercevaient leur nouveau curé : tout faisait de cette marche un triomphe.

« A l'entrée de l'église, les voisins de M. le curé l'attendaient et lui offrirent un très-joli bouquet. Cette gracieuseté inspira à celui qui en était l'objet les remerciements les plus chaleureux.

« L'église était comble. M. le vicaire-général monta en chaire et, avec l'autorité que lui donnent son âge, ses vertus et ses hautes fonctions, annonça à la paroisse le nouveau pasteur, l'envoyé de Dieu, le dévoué vicaire de Saint-Martin pendant 17 ans.

« Après les cérémonies de l'installation, ce fut le curé de Crévecoeur qui prit la parole. Il était profondément ému de tant de démonstrations de respect et d'amour ; sous l'empire de cette vive émotion, avec cette franchise de caractère et cette facilité d'élocution que Roubaix connaît si bien, il remercia ses chers paroissiens, leur dit qu'il serait à eux pour les servir, pour se dévouer, pour les aimer... qu'en retour, il leur demandait leur cœur, qu'il avait besoin de leur amour pour vivre lui-même... et pour les conduire à la vie éternelle.

« Cette allocution toute de feu fit sur toute l'assemblée la plus vive impression. Après la cérémonie, on voyait les habitants enchantés de leur bon pasteur, se féliciter les uns les autres : « Comme il a du cœur ! Comme il prêche bien ! Quel bon curé nous avons !!! »

La cour de cassation a décidé, dans une de ses dernières audiences, que « le propriétaire qui fait exécuter à sa maison des travaux, non par un entrepreneur chargé, à ses risques et périls de les diriger et de les surveiller, mais par un simple ouvrier dont il loue et emploie les services, est tenu de surveiller cet ouvrier, et il est responsable des accidents occasionnés par sa négligence et sa maladresse. »

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un train de marchandises s'est trouvé en détresse entre Seclin et Fives par suite d'un accident arrivé à la locomotive. Le train de Paris, qui doit arriver à Lille à 11 h.05, a subi un retard de trois quarts d'heure ainsi que le train partant de Lille pour Roubaix à 11 h. 15. Ces faits ne se produisent que trop souvent sur la ligne du Nord. M. Mathias, administrateur de la compagnie, se trouvait dans le train de Paris : il aura sans doute apprécié par lui-même l'inconvénient d'employer un matériel en mauvais état.

Nous avons dit, avant-hier, qu'un cadavre avait été retiré du canal. C'était celui d'un ouvrier mécanicien nommé Isidore Delbar. Cet homme, âgé de 34 ans, avait disparu de son domicile depuis dimanche. Il se livrait à l'ivrognerie et on trouva encore sur lui une bouteille à moitié remplie de genièvre.

Il vivait séparé de sa femme. Lorsque celle-ci fut appelée pour reconnaître l'identité du cadavre, elle prononça, en guise d'oraison funèbre, quelques paroles marquées au coin de la brutale énergie de la femme du peuple. Comme le français dans les mots ne brave pas encore l'honnêteté, nous nous abstenons de citer... mais il y aurait là un enseignement pour bien des gens.

Les journaux de Lille publient l'avis suivant :

« MM. les comédiens ordinaires de S. M. l'Empereur, sociétaires du Théâtre-Français, ont l'honneur d'informer le public qu'ils viendront donner, le samedi 15 février 1868, une représentation au Grand-Théâtre de Lille, au bénéfice de la caisse de retraite de la société typographique lilloise. »

VILLE DE ROUBAIX.
PUBLIC DE CHIMIE
Mardi 8 février, à 8 h. 1/4 du soir
A BIÈRE (Suite).
houblon. Signe extérieur

cuquel on reconnaît le houblon de bonne qualité. Composition chimique de la bière. Classement des bières. Bière des anciens. Ce qu'il faut penser de l'usage de la bière.

2° Recettes : 1° Moyen de conserver la bière ; 2° Manière de faire la bière de ménage ; 3° Boisson économique et rafraîchissante pour remplacer la bière.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE

Mercredi 12 février, à 8 h. 1/4 du soir

ÉLECTRICITÉ.
Planisphère électrique de Babinet ; arrosoir électrique ; électroscopes et électromètres ; électromètres comparables.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

TRIBUNAUX

AFFAIRE DU CHATEAU D'EAU.

Mercredi dernier est venu au tribunal correctionnel de Paris cette affaire qui ne manque pas d'une certaine signification. Les faits dont il s'agit se sont passés dans la nuit du 5 au 6 janvier dernier. Une patrouille composée d'hommes du 24^e de ligne traversait la place du Château d'Eau pour rentrer à la caserne du prince Eugène. Un grand nombre de personnes glissaient sur la glace, et le passage de cette patrouille parut les déranger pour quelques instants ; des rumeurs s'élevèrent de la foule qui entourait ceux qui se livraient à l'amusement des glissades.

Un individu fut mis en arrestation sur l'ordre du sergent qui commandait la patrouille. Mais un officier qui survint le fit relâcher. La foule devenait de plus en plus hostile. On poussait les cris de « Vive Garibaldi !... A bas Veuillot !... A bas la garde mobile !... C'est le moment d'essayer le fusil Chassepot !... La Marseillaise !... Vive la République !... »

On estime à 1,200 personnes le rassemblement qui s'était formé sur la place du Château d'Eau. Des agents, un officier de police se présentèrent, mais ils furent accueillis par des cris et des huées. Des pierres, des tessons furent lancés contre les fenêtres de la caserne, et un grand nombre de leurs carreaux furent brisés. La troupe sortit de nouveau, et c'est alors qu'eut lieu l'arrestation des prévenus. Voici leurs noms et qualités :

Alfred-François Bar, 30 ans, ciseleur ; Victor-Jean-Charles Bergeret, homme de lettres ; Joseph-Jean-Baptiste Merlin, 30 ans, tailleur ; François-Marie Favre, 21 ans, apprêteur en pelletterie ; Félix-Victor Grégoire, tourneur repousseur ; Victor-Joseph-Auguste Martin, 23 ans, cordonnier.

Après l'audition des témoins et des plaidoires, le tribunal a rendu un jugement qui condamne : Bar, Merlin et Favre à un mois de prison ; Bergeret à six semaines, Grégoire à quinze jours, Martin à 16 fr. d'amende.

FAITS DIVERS

Une bande d'audacieux malfaiteurs vient d'être capturée par la police de Paris. Voici de leurs méfaits deux curieux épisodes, qui renseigneront le lecteur sur leur manière de procéder.

La scène commence au bal de l'Opéra ; M. V..., courtier de commerce, rencontre une femme en domino noir qui, à l'en croire, est une dame du grand monde. Son cocher — un homme qui lui est dévoué — l'attend avec sa voiture, et elle veut bien consentir à ce que M. V..., l'accompagne dans une maison où elle reçoit, mais à la condition que, pour qu'il ne puisse reconnaître cette maison, il se laissera bander les yeux.

Ce mystère piquant sa curiosité, M. V... accepta. La voiture roula pendant une heure environ. Guidé par la femme au domino noir, M. V..., descendit du véhicule, pénétra dans une maison, monta trente marches d'un escalier ; il entendit ouvrir une porte, et lorsqu'on lui ôta son bandeau, il se trouva dans une chambre éclairée par plusieurs lampes et vit, l'entourant, trois hommes armés de poignards et de revolvers.

— Si vous bougez, vous êtes mort, lui dit-on.
Il ne bougea pas, se laissa dépouiller de sa montre, de son porte-monnaie, après quoi on lui remit son bandeau et l'un des individus dit :

— Nous allons vous conduire place du Panthéon. Au moindre cri, au moindre geste, vous serez poignardé.

Il ne fit aucune résistance, ne prononça pas un seul mot, et, vers cinq heures du matin, on le fit descendre du véhicule, qui s'éloigna à fond de train.

M. V... avait porté plainte, mais il n'avait pu indiquer la maison où s'était passé cette scène, véritable chapitre du roman.

Tout ne devait pas tarder à être découvert.

Un soir, M. Paul B..., commis épicer, suivait le trottoir de la rue Soufflot ; devant lui, marchait une jeune femme paraissant être, à en juger à son costume, une ouvrière revenant de son travail.

Tout à coup, elle fait un faux pas et, au moment où elle va tomber, M. Paul la retient, empêche sa chute. Comme elle s'est, dit-elle, foulé le pied et que la douleur la fait boiter, il lui offre tout naturellement son bras pour l'aider à se rendre chez elle. On arrive, l'un soutenant l'autre, dans une des petites rues du quartier Mouffetard ; la jeune fille s'arrête sur le seuil d'une allée sombre :

— Aidez-moi à monter l'escalier, dit-elle d'une voix douce.

M. Paul continue à soutenir la jeune femme, qui, arrivée au troisième étage, frappe à une porte qui s'ouvre immédiatement pour livrer passage à trois hommes, lesquels saisissent M. Paul, l'attirent dans une chambre où il est déposé de la même façon que M. V..., avec cette différence que l'un des voleurs lui dit :

— Nous vous laisserons partir, mais sachez bien que nous formons une nombreuse et redoutable association, et que, si vous nous dénonciez, vous tomberiez tôt ou tard assassiné par l'un de nous.

Cette menace n'effraya pas M. Paul, car dès qu'il fut sorti du repaire, il raconta ce qui venait de lui arriver au premier sergent de ville qu'il rencontra.

Douze individus, hommes et femmes, ont été arrêtés, lesquels, par des moyens analogues à ceux que nous venons de raconter, ont commis un grand nombre de vols.

Plusieurs d'entre eux ont été pris dans un cabaret, qui était le lieu ordinaire de leurs réunions.

On prétend que l'exécution et la qualité des fusils Chassepot livrés récemment à l'administration française du département de la guerre par les manufactures italiennes ne sont pas de nature à encourager le gouvernement à confier désormais des commandes de ce genre à l'industrie étrangère.

Le Progrès de l'Oise rapporte en ces termes la mort d'une petite fille, qui a été étouffée par un chat pendant son sommeil : « Le 3 janvier, la femme du sieur Allin, charretier à Anneuil, coucha dans son berceau, vers onze heures et demie du matin, sa petite fille âgée de six mois, et sortit pour ses affaires. A son retour, vers une heure, ne l'entendant pas pleurer, elle n'entra pas dans sa chambre et sortit de nouveau pour aller travailler avec une voisine chez qui étaient ses autres enfants. Quelque temps après, elle eut l'idée d'aller voir si sa petite Zoé était réveillée, et sa surprise fut grande de trouver étendue sur elle son chat, qu'elle avait cependant chassé à son départ. Elle la prit aussitôt entre ses bras, mais la petite ne donnait plus aucun signe de vie. »

Pour tous les articles non signés : J. REBOUX

COURS DE LA BOURSE

Du 8 Février 1868.

Cours de	Cours de	Cours précédent
3 1/2 %	68 85	— 4 1/2 % 68 65
4 1/2 %	100	— 4 1/2 % 100

On trouve à la Librairie

J. REBOUX
RUE NAIN, 1, ROUBAIX

PLUMES S^T PIERRE

Les meilleures de toutes les plumes

PLUMES ROSSINI

Adoptées par tous les écrivains célèbres,

PLUMES HUMBOLT

Seul dépôt pour Roubaix et Tourcoing, chez J. REBOUX, rue Nain, 1 Roubaix.

VENTE & LOCATION DE PIANOS

CÉSAR DELESPAUL

PROFESSEUR DE MUSIQUE
RUE DU CUIROIR, 42, ROUBAIX.

Prix exceptionnels. — Grande facilité de paiement.
Les pianos sont vendus avec garantie sur facture. 7335b.

Huitres d'Ostende

DÉPOT
Chez M. Vanoye — rue du Bois

Les huitres d'Ostende première qualité seront vendues à dater de ce jour
9 fr. le cent. 5f. 7461

ANNONCES

Etude de M^e COTTIGNY, notaire à Roubaix, rue Neuve, 44.

VILLE DE ROUBAIX

Rue des Sept-Ponts, anciennement chemin de Lommelet, en face du tissage de M. Mazure-Mazure

TREIZE MAISONS

D'OUVRIERS
Dites Courée Prudent Delescluse,
A VENDRE

pour en jouir de suite.

L'an 1868, le jeudi 20 février à 2 heures après midi, ledit notaire COTTIGNY procédera publiquement en son étude à la vente en une seule adjudication du dit bien.
S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire COTTIGNY. 16f. 7477